

Chant arabe à Escarène : crise au collège grâce aux Résistants, continuez !

écrit par Christine Tasin | 1 décembre 2017



COMMUNIQUE IMPORTANT DES PARENTS DELEGUES



Nous nous sommes réunis d'urgence au collège ce jour suite à ce qui est actuellement déversé sur la toile et sur la boîte mail du collège.

Des propos injurieux circulent actuellement sur notre établissement et sur son personnel en lien avec le choix d'étudier une complainte amoureuse du XIIème siècle en langue arabe en éducation musicale en conformité avec le programme national.

Nous vous informons que nous, à l'APE, ne tolérons en aucun cas ces termes diffamatoires et l'instrumentalisation sur internet des choix du collège. On peut se parler et débattre entre parents sans avoir recours à la violence.

Toute la communauté éducative est affectée et nous leur témoignons notre solidarité.

Les équipes du collège travaillent actuellement avec notre collaboration pour apaiser le climat et apporter des réponses aux inquiétudes de certains parents. Nous comptons sur vous pour en faire de même.

Nous restons à votre disposition pour en discuter avec vous.

Pour l'APE, votre représentant

M Muller

Bravo amis Résistants ! Vous avez joué le jeu et protesté contre le chant arabe que les élèves de 5ème doivent apprendre au collège Rabelais , à Escarène (académie de Nice)

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/29/college-rabelais-a-escarene-les-eleves-de-5eme-doivent-apprendre-un-chant-en-arabe/>

Nous apprenons par un communiqué de la FCPE (APE Association de Parents d'élèves... il n'y a que la FCPE au collège Rabelais ?) qu'une réunion urgente a eu lieu au collège le jour même où notre article sur cet apprentissage inacceptable est sorti. Nombre de parents ont pu, grâce à cela, dire leurs inquiétudes, leurs désaccords. Et obliger professeurs, inspecteurs et principal à se pencher sur le problème.

Nous apprenons également que la communauté éducative (oh le joli nom) est « affectée ». Nous avons donc fait mouche mais nous ne demanderons pas pardon, au contraire. Quand on fait des choix, on les assume.

Faire apprendre un chant en arabe, à l'heure de Charlie Hebdo, du Bataclan, de Nice et de tant d'autres, c'est au mieux une maladresse, au pire, de la provocation.



COMMUNIQUE IMPORTANT DES PARENTS DELEGUES



Nous nous sommes réunis d'urgence au collège ce jour suite à ce qui est actuellement déversé sur la toile et sur la boîte mail du collège.

Des propos injurieux circulent actuellement sur notre établissement et sur son personnel en lien avec le choix d'étudier une complainte amoureuse du XIIème siècle en langue arabe en éducation musicale en conformité avec le programme national.

Nous vous informons que nous, à l'APE, ne tolérons en aucun cas ces termes diffamatoires et l'instrumentalisation sur internet des choix du collège. On peut se parler et débattre entre parents sans avoir recours à la violence.

Toute la communauté éducative est affectée et nous leur témoignons notre solidarité.

Les équipes du collège travaillent actuellement avec notre collaboration pour apaiser le climat et apporter des réponses aux inquiétudes de certains parents. Nous comptons sur vous pour en faire de même.

Nous restons à votre disposition pour en discuter avec vous.

Pour l'APE, votre représentant

M Muller

Nous ne sommes pas étonnés du vocabulaire utilisé » termes diffamatoires « , instrumentalisation sur Internet des choix du collègue « . En gros il est reproché aux parents inquiets d'avoir communiqué aux sites de ré-information leur inquiétude au lieu d'être allés comme à confesse rencontrer le principal ou le professeur concerné pour s'entendre dire... *c'est le programme !* Menteurs en plus !

Menteurs deux fois. Des parents avaient déjà signalé que cet apprentissage leur posait problème... sans réponse. Quant au paravent « c'est le programme », gonflés ! Le programme laisse le professeur décider des chants qu'il veut utiliser pour appliquer le programme. Parmi les milliers de chants qui sont les nôtres, à qui fera-t-on croire qu'il n'y avait pas d'autres choix ?

Nous aimerions d'ailleurs que les parents d'élèves de 5ème qui nous lisent nous fassent parvenir leurs témoignages : quels chants les professeurs ont-ils fait étudier au cours de ce premier trimestre ? Et, pour les élèves qui étaient en 5ème l'an dernier, quels sont les chants étudiés au cours de toute l'année ?

En tout cas, il suffit de s'opposer à l'utilisation de la langue du Coran en classe pour être, à leurs yeux, dans le clan des violents : *on peut se parler entre parents sans avoir recours à la violence*, disent-ils. Fabuleux. Ils choisissent la langue du coran, des hadith-s qui inspirent les assassins du Bataclan, et c'est nous les violents ?

Mais la FCPE est, depuis longtemps, depuis très longtemps, depuis trop longtemps dans le camp des islamo-collabos. Ceci explique cela.

Quelques exemples en passant :

Des professeurs se font étrangler par des élèves, le principal, soutenu par les enseignants, organise des Conseils de discipline ? La FCPE proteste et manifeste !

<http://resistancerepublicaine.com/2012/12/20/profs-etranges-l>

[a-fcpe-manifeste-contre-le-conseil-de-discipline/](#)

Ma-gni-fique.

La FCPE qui, à l'intérieur des établissements, fait de la propagande pro-immigration, c'est dans le programme ?



<http://resistancerepublicaine.com/2012/07/13/pour-qui-la-fcpe-joue-t-elle/>

Allez, un dernier pour la route :

La FCPE main dans la main avec ceux qui, dans les collèges, veulent des cantines communautaristes où l'on sépare les élèves (bravo le vivre ensemble, bravo l'ouverture culturelle...):

<http://resistancerepublicaine.com/2011/09/30/victoire-de-la-la-icite-le-repas-unique-vote-a-castanet-tolosan-malgre-lopposition-des-socialistes-et-de-la-fcpe/>

Alors, le communiqué de la FCPE, ses pudeurs de pucelle effarouchée devant les vilains Français réclamant que, dans un collège français devant faire connaître le patrimoine français aux élèves français, on s'en bat l'oeil.

Et on continue, on continue de mettre la pression, de dire non.

Quant au principal...

Vous nous avez alertés sur le questionnement de parents sur le choix d'une oeuvre musicale chantée en éducation musicale. Comme éléments de réponse nous communiquons aux familles le programme et les compétences travaillées. Le choix des œuvres rentrent dans ce cadre.

Madame Tallarida est soucieuse de respecter les consignes ministérielles sur les programmes et son enseignement contribue à faire également avancer les valeurs républicaines. L'ouverture culturelle est également inscrite dans les recommandations académiques et dans le projet d'établissement.

Nous demeurons à l'écoute des familles et nous rendrons disponibles pour les recevoir et écouter leurs doléances en présence de l'enseignante.

Bien à vous.

--
Salima Boussehaba
Principale
Collège François
RABELAIS

*Chemin du Castel – 06440
L'ESCARENE*

*Tel : 04 93 79 66 77 – Fax : 04
93 79 68 28*

WWW [.ac-nice.fr/rabelais/](http://ac-nice.fr/rabelais/) -

ac-nice.fr

Aucun élément nouveau, aucun argument. Les fameux programmes que j'avais cités dans mon premier article... Qui ne justifient rien, au contraire. Et l'alibi de l'ouverture culturelle qui sent furieusement... l'envie d'une société multiculturelle.

Dont nous ne voulons pas. Nous sommes en France, nous voulons la culture française. La culture occidentale. Point barre. Si des immigrés viennent en France c'est pour adhérer à notre culture, pas pour la remplacer, et ce n'est pas le rôle des enseignants – et des principaux de collège – de les aider à faire cette oeuvre mortifère.

Depuis quand des « recommandations académiques », un « projet d'établissement » auraient-ils le pas sur les programmes et les objectifs de l'école ? Depuis quand un projet politique devrait-il avoir sa place dans l'application des programmes ? Il ne suffit pas de faire créer aux élèves des pièces de théâtre, de leur faire faire des voyages, de leur faire créer une radio ? Il faut, en sus, qu'une idéologie totalitaire apparaisse comme normale au pays de Molière au travers d'oeuvres en arabe ?

Quand l'ouverture dite culturelle n'est qu'ouverture aux traditions et coutumes, fussent-elles plus que discutables, de l'autre, il y a problème. La véritable ouverture culturelle, c'est l'ouverture... à la culture. LA culture, l'art. Notre culture, nos écrivains, notre patrimoine, nos chansons, nos musiciens. Et c'est une fois qu'on maîtrise parfaitement la culture de son pays, du pays où l'on vit que l'on peut, adulte, voyager, chercher... à découvrir et comprendre d'autres cultures. Faire cela à l'école, c'est mettre la charrue avant les boeufs, c'est faire disparaître notre propre culture. Et c'est inacceptable.

La réponse du principal montre, elle aussi, que nous avons bien analysé son fonctionnement, ses objectifs, son idéologie.

Quant à penser qu'il y a, au collège Rabelais comme partout en

France des enfants maghrébins sans doute musulmans et que ceci explique cela, il n'y a qu'un pas que nous sommes tentés de franchir. Le professeur a-t-il voulu leur faire ce cadeau empoisonné de leur faire oublier qu'ils étaient en France et de leur faire croire qu'ils devaient demeurer dans leur culture, leur environnement, des étrangers dans le pays où ils vivent ?

On ne lâche rien. On continue de dire au Collège Rabelais notre opposition à ce que la langue des assassins du 14 juillet à Nice soit utilisée et étudiée à travers un chant inepte, et mal traduit, en sus.

Collège François Rabelais

Adresse : 95 Chemin du Castel, 06440 L'Escarène

Téléphone : [04 93 79 66 77](tel:0493796677), Fax : 04.93.79.68.28 / E-mail : ce.0061826c@ac-nice.fr

Rectorat – Académie de Nice

53 avenue Cap de Croix

06181 Nice cedex 2

Tél : 04.93.53.70.70 / Fax : 04.93.53.70.83

Note de JCP

Je viens de téléphoner au rectorat qui renvoie à l'inspection académique dont le tel est : 04 93 72 64 50 ou alors 04 93 72 63 00

email : ia06-cab@ac-nice.fr

adresse postale : 53 Avenue Cap-de-Croix, 06181 Nice